

## Introduction

Après l'invasion de la Belgique par l'Allemagne (4 août 1914), les batailles de Charleroi (21-23 août) et de Mons (23-24 août) annoncent l'invasion du Nord de la France. Après Valenciennes et Cambrai (26 août), Saint-Quentin (28 août) et Maubeuge (8 septembre), Lille tombe le 13 octobre. Les Allemands entrent aussi dans Roubaix et Tourcoing. En revanche, sur la Lys, les Anglais et les Français tiennent, tant bien que mal, et le front se stabilise rapidement. Durant quatre ans (13 octobre 1914-17 octobre 1918), la région lilloise est ainsi coupée en deux par le front. À l'ouest Armentières et la vallée de la Lys, situées juste derrière le front, dans la zone des combats, subissent les passages successifs des troupes alliées et ennemies et les bombardements, qui s'intensifient à l'été 1916 et plus encore en 1917. À l'est, Lille, Roubaix, Tourcoing et les communes de leurs banlieues, formant l'extrémité occidentale des territoires français occupés par les armées allemandes (une dizaine de départements du Nord et de l'Est), sont totalement coupées du reste du pays et subissent une occupation militaire réputée plus dure que celle de la Belgique voisine : mesures coercitives et répression de plus en plus rigoureuses, politique d'otages, réquisitions équivalant à un véritable pillage des ressources matérielles et financières, drainage de l'or, disparition de la monnaie légale (or, argent, billets de banque).

D'un côté, tout n'est que destructions. De l'autre, c'est la paralysie totale de l'économie, comme le formule alors l'Américain Herbert Hoover (fondateur de la *Commission for Relief in Belgium*) : *Occupied France can be seen from all aspects as a vast concentration camp in which all forms of economic life are entirely suspended*<sup>1</sup>. Et, après la libération (17 octobre 1918) et l'armistice (11 novembre 1918), la France découvre l'ampleur des dégâts et l'immensité de la tâche de reconstruction : d'un côté, des ruines à relever ; de l'autre, une économie agonisante, des usines vidées de leurs matières premières, de leurs machines et de leur matériel, à l'arrêt depuis quatre ans, en partie saccagées, et des personnels (ouvriers et cadres) morts au front ou dispersés. Images durablement fixées dans la mémoire collective régionale et

1. Cité par Helen Mc PHAIL, *The Long Silence. The Tragedy of Occupied France in World War I*, Norwich, I. B. Tauris, 2001, chap. 4 : « Requisitions and regulations », p. 90. Traduction : « la France occupée est comparable, sous maints aspects, à un vaste camp de concentration où toute forme de vie économique est entièrement suspendue ».

nationale par les reportages photographiques<sup>2</sup> montrant à la fois l'ampleur des ruines et de l'effort pour la « reconstitution\* » et qui 80 ans plus tard, justifient l'affirmation du patronat textile du Nord selon laquelle la guerre et l'occupation seraient les premiers facteurs du déclin de l'industrie textile et même de l'absence de diversification et de modernisation industrielles dans le Nord au xx<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

Telle est, du moins, la représentation qui est au cœur de la mémoire régionale de la guerre et de l'occupation, et qui, avec la force de l'évidence, s'est imposée jusqu'ici aux historiens. Mais pour qui connaît un peu le capitalisme de la région lilloise d'avant 1914, elle semble *a priori* trop simple et ne laisse pas d'étonner, au regard de deux réalités historiques incontestables. D'une part, la rapidité de la « reconstitution » de l'industrie textile à Lille, Roubaix, Tourcoing, a étonné plus d'un contemporain (dès l'été 1920, la capacité de production tourne à plus de 80 ou 90 %) : ce « miracle » peut-il être seulement attribué à la ténacité atavique d'un peuple laborieux et de son patronat et à l'indemnisation des dommages de guerre par l'État ? Sans doute faut-il nuancer l'ampleur de ces derniers en fonction des espaces (zones occupées *vs* zones de combat), mettre en relation leur indemnisation avec l'intense action collective patronale et tenir compte des solides réserves financières constituées par les entreprises textiles à la « Belle Époque ». Car, d'autre part, la place lilloise est puissante. C'est une des premières places de province derrière Lyon, avec Marseille et Bordeaux, et c'est de loin la plus importante des territoires occupés. Grande place de négoce et d'industries textiles qui est un acteur important des marchés linier et lainier mondiaux, et qui représente près de 90 % des capacités de production françaises dans l'industrie du lin et la filière de la laine peignée et un tiers des broches de la filature de coton, c'est aussi une place bancaire et financière périphérique puissante, qui a tiré profit de son intégration maîtrisée au système national par un jeu de concurrence et de coopération avec le centre parisien. La concentration financière élevée et l'importance des flux commerciaux, financiers et humains transfrontaliers avec la Belgique n'y sont pas pour rien. Enfin et surtout, elle est un acteur de la première mondialisation financière : les groupes textiles de Roubaix-Tourcoing sont des multinationales implantées dans l'empire russe, en Europe (Belgique, Allemagne, Angleterre, Italie, Espagne...), en Amérique du Nord et du Sud, en Australie, en Afrique du Sud ; le marché financier régional est très actif dans l'exportation des capitaux régionaux vers la Russie, l'Europe de l'Est et l'Argentine<sup>4</sup>.

2. En particulier deux de la série du *Monde illustré* sur « la reconstitution des régions dévastées » (1923) et celui de l'ouvrage édité par le CARD (Comité d'action des régions dévastées), *L'œuvre de reconstruction et la solidarité française* (décembre 1924).

3. Jacques BONTE, *Patrons textiles. Un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix-Tourcoing, 1900-2000*, La Voix du Nord, 2000, p. 122-123.

4. Jean-Luc MASTIN, *Capitalisme régional et financement de l'industrie, région lilloise, 1850-1914*, thèse de doctorat, université Lille 3, 2007.

On comprend néanmoins pourquoi cette mémoire biaisée, sinon victimaire, de la guerre et de l'occupation, a jusqu'ici prévalu : l'histoire des entreprises, du patronat et des places financières des territoires occupés, a été peu étudiée en France – elle l'est bien davantage en Belgique. Tantôt réduite à un détail de l'histoire de l'occupation de 1914-1918, elle-même longtemps restée dans l'ombre de celle de 1940-1944, tantôt dispersée dans de courtes monographies d'entreprises ou du groupe patronal<sup>5</sup>, elle n'a jamais fait l'objet d'une étude à part entière. Ce n'est certes pas le moindre mérite des travaux des années 1990 et 2000 d'avoir mis fin au « long silence » (Helen Mc Phail), et d'avoir rendu justice, d'un point de vue historiographique et mémoriel, aux « oubliés de la Grande Guerre » (Annette Becker), les populations civiles occupées qui ont fait elles aussi l'expérience des violences de guerre (privations, exactions, déportations...), et qui, face à l'occupant, ont pu hésiter entre acceptation, accommodement et résistance. Au-delà de cette histoire culturelle, l'histoire économique et sociale de l'occupation, centrée sur la « germanisation » du territoire<sup>6</sup> et la vie matérielle des populations occupées<sup>7</sup>, n'évoque la circulation de l'argent qu'à travers les monnaies de nécessité. Les populations occupées sont toujours envisagées comme un tout, et les patrons sont évoqués tantôt comme partie d'un groupe social plus large qui est la cible de la politique d'otages et de « déportations » de l'occupant – les « notables » des cités occupées, groupe qui comprend aussi les maires et les conseillers municipaux, l'évêque et les doyens de paroisse –, tantôt à travers les réquisitions et les destructions frappant les usines. Entrevus à travers le prisme de la politique coercitive de l'occupant, ils apparaissent donc toujours comme des victimes. Même constat pour l'histoire des réfugiés – ceux qui ont fui devant l'envahisseur puis ceux qui ont été « évacués » ou « rapatriés » par l'occupant, ou lui ont échappé clandestinement – : ils sont présentés comme une population socialement indifférenciée et dont la migration n'apparaît, en conséquence, jamais porteuse de flux de capitaux<sup>8</sup>. Quant à la mobilisation industrielle et financière, elle est peu étudiée sous l'angle des territoires et à l'échelle régionale, et dans la tripartition de la société en guerre entre une « France de l'avant » qui combat, une « France de l'arrière » qui travaille, et une « France envahie » qui « prie pour sa libération »<sup>9</sup>,

5. J. BONTE, *op. cit.* ; Pierre POUCHAIN, *Les Maîtres du Nord, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 1998.

6. Philippe NIVET, *La France occupée, 1914-1918*, Paris, A. Colin, 2011.

7. Clotilde DRUELLE-KORN, « La gageure du ravitaillement des territoires français occupés pendant la Grande Guerre, le cas de Maubeuge et de sa région », in J.-F. ECK et J. HEUCLIN (études réunies par), *Les bassins industriels des territoires occupés, 1914-1918*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2016 ; Stéphane LEMBRÉ, *La guerre des bouches. Ravitaillement et alimentation à Lille, 1914-1919*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016 ; Jean-Marie POTIEZ, *Lille sous l'occupation allemande 13 octobre 1914-17 octobre 1918*, mémoire de maîtrise (dir. Jean Bouvier), université Lille 3, 1965.

8. Philippe NIVET, *Les réfugiés français de la Grande Guerre. Les « Boches du Nord »*, Paris, Economica, 2004.

9. Nicolas BEAUPRÉ, *La France en guerre, 1914-1918*, Paris, Belin, 2013.

il paraît *a priori* évident que les entreprises et les banques des territoires occupés ne peuvent guère contribuer à la mobilisation économique, et, encore moins être inclus dans les « profiteurs de guerre<sup>10</sup> ».

Il est donc temps de soumettre la mémoire régionale de la guerre et de l'occupation à la critique historique. Tel est le but de cet ouvrage qui propose une nouvelle histoire économique et sociale de la décennie 1914-1923, c'est-à-dire de la guerre, de l'occupation et de la « reconstitution », centrée sur le patronat du textile (industries et négoce) et de la banque, secteurs clés de l'économie régionale contrôlés par les « grandes familles » du Nord. Cette relecture se fonde sur de nouvelles sources (archives bancaires, de syndicats patronaux, du ministère du Commerce, journaux d'occupation de patrons...), ainsi que sur une méthode et une problématique renouvelées, car la focale et le point de vue changent : ce n'est plus le territoire qui est l'échelle et l'objet d'étude, mais la place. Aucune définition de ce concept ne faisant l'unanimité parmi les historiens de la finance, on le définira provisoirement comme le lieu (non réductible au lieu physique qu'est la ville) où se rencontrent, se coordonnent et s'organisent les agents économiques d'un territoire, et des agents extérieurs ; comme un centre qui collecte les ressources (capitaux, informations, marchandises) du territoire et celles venues de l'extérieur, et opère leur allocation sur ce territoire et au-dehors. Il réunit les entreprises, les banques, les bourses (de valeurs, du commerce) et les organisations patronales (chambres de commerce et organisations professionnelles), ou dit autrement, les capitaux, les institutions du marché et les acteurs individuels et collectifs de l'économie. La mobilité des capitaux et leur déterritorialisation croissante, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, interdisent en effet d'enfermer l'étude des capitaux et du patronat dans les limites du territoire – pour la période de l'occupation, un tel biais conduit à privilégier la passivité des agents économiques placés sous la contrainte, autrement dit à les étudier exclusivement comme des victimes. Elles commandent au contraire d'analyser les réactions de la place au choc de la guerre et aux contraintes de l'occupation. Deux grandes questions traversent ainsi l'ouvrage, qui renouvellent la lecture de la période : d'une part, celle des rapports des capitaux au territoire ; d'autre part, celle du processus de construction mémorielle qui a conduit à imposer une représentation exclusivement victimaire.

La période 1914-1923 apparaît comme un moment critique et crucial des rapports des capitaux au territoire. On sait qu'au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, alors qu'elles délocalisaient une partie des activités textiles et que leurs fortunes dépendaient de moins en moins du territoire, les « grandes familles » contrôlant la place clamaient leur responsabilité sociale et leur attachement au territoire, tout en enfermant celui-ci dans la spécialisa-

10. François BOULOC, *Les profiteurs de guerre*, Paris, Complexe, 2008.

tion textile pour préserver leur contrôle économique et social, fragilisé par l'intégration de la place au système financier national et contesté par un mouvement ouvrier de plus en plus puissant. La guerre et l'occupation y changent-elles quelque chose ? L'historien découvre que loin d'être une victime passive, la place a déployé une grande activité (individuelle et collective) pour assurer sa survie et tirer parti des circonstances : d'une part, par le repli des entreprises et des banques en « France libre » (ou « non envahie ») elle s'est dédoublée, s'affranchissant ainsi du territoire et des contraintes de l'occupation ; d'autre part, elle a, sur ce territoire, préparé son avenir, organisé sa résilience. Il faut donc l'examiner de part et d'autre du front, en « France libre » et en territoire occupé.

Le repli des entreprises et des banques du Nord occupé en « France libre » est certes difficile à saisir : à défaut de source sérieuse, leur recensement exhaustif est impossible. C'est pourtant, en raison du poids de la place dans l'économie nationale, une réalité incontournable pour qui s'intéresse aux stratégies des entreprises textiles françaises pendant la guerre<sup>11</sup> à celle des entreprises en situation d'occupation militaire<sup>12</sup> ou plus largement aux « patrons et industries en guerre<sup>13</sup> ». Ce repli appelle quatre types d'analyses. Il faut d'abord le décrire et l'expliquer. Il est cependant difficile d'en établir la géographie et de quantifier les investissements. Et les conditions dans lesquelles il s'effectue diffèrent selon la chronologie du départ (il paraît plus difficile durant l'occupation qu'avant l'invasion, et plus encore en 1918 qu'en 1915), selon la localisation des établissements (le sort des usines situées sur la ligne de front dépend de l'évolution des combats), selon l'âge et la situation militaire des entrepreneurs (les non mobilisables peuvent évacuer dès août 1914, les mobilisés doivent solliciter un sursis). Les motivations et les facteurs de réussite de l'implantation en « France libre » semblent en revanche les mêmes pour tous : la délocalisation temporaire est une condition de la survie ; mais la réussite d'une telle entreprise dépend des opportunités, de la mobilisation de solidarités, et très largement de soutiens politiques. Il faut ensuite examiner comment ces affaires de guerre, ainsi que les établissements étrangers des multinationales textiles, participent à la mobilisation économique : ils produisent et vendent pour les marchés civils et militaires – mais dans quelles proportions ? –, et participent aux bénéfices de guerre – qu'on essaiera de quantifier. Mais comment se financent-ils, alors que l'occupation coupe les réseaux bancaires et que la guerre, en dispersant

11. Simon VACHERON, *Mobiliser l'industrie textile (laine et coton). L'État, les entrepreneurs et les ouvriers dans l'effort de guerre, France, 1914-1920*, thèse de doctorat, université Paris IV, 2017.

12. Jean-François ECK et Jean-François CHANET, *Occupations militaires et entreprises en Europe occidentale*, actes des journées d'études de Lille 3 des 25-26 mars 2010, *Entreprises et histoire*, 2011/11, n° 62, et 2012/3, n° 69.

13. Hervé JOLY, « Les dirigeants des grandes entreprises françaises dans l'économie de guerre. Essai de synthèse », *Entreprises, entrepreneurs et travailleurs pendant la Grande Guerre*, n° 267 de *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2017/3, p. 5-16.

les uns et les autres, désorganise les circuits informels du crédit? Par ailleurs, il faut voir comment les patrons repliés en « France libre » font face à l'intervention massive de l'État imposée par l'économie de guerre. Car c'est un acteur désormais incontournable sur les marchés de produits (les commandes publiques priment les marchés civils), de matières premières (aux licences d'importations succèdent les « consortiums » centralisant les importations et contribuant au contrôle des prix), du fret et de la main-d'œuvre (embauche de sursitaires). La nouvelle fiscalité directe (« contribution extraordinaire sur les bénéfices supplémentaires ou exceptionnels de guerre », impôts sur le revenu et sur les bénéfices industriels et commerciaux) renforce considérablement « l'inquisition » de l'administration fiscale. « L'exubérance de l'État<sup>14</sup> » qui multiplie les directions, commissions et autres comités techniques et interministériels consultatifs, pousse les « envahis » réfugiés à participer à ces nouveaux organes, afin d'y défendre leurs intérêts collectifs contre l'appétit des « non envahis ». L'historien est alors frappé de l'omniprésence à Paris de ceux qui se prétendent « absents » et y mènent une pression constante sur le pouvoir politique. Enfin, la fin de la guerre sonne l'heure de la relocalisation (c'est-à-dire le retour des capitaux dans le Nord « libéré »), du redémarrage de l'activité économique et de la « reconstitution ». On perçoit alors les conséquences du repli pour la place, à court et à plus long terme. Dans l'immédiat, la relocalisation – qui s'effectue dans la désorganisation totale de l'économie – et les bénéfices de guerre, ne sont pas sans expliquer la rapidité du redémarrage et de la « reconstitution ». D'autre part elle n'est pas complète : la guerre et l'occupation paraissent *a posteriori* avoir été l'occasion d'un essaimage durable, une étape dans l'expansion du capitalisme du Nord et dans l'intégration de la place dans le système financier national. Enfin, le repli n'ayant pas été le fait de toutes les entreprises, il soulève aussi la question des inégalités face aux opportunités de guerre, donc de l'accélération de la concentration financière au lendemain de la guerre.

Mais plus qu'une délocalisation de la place, le repli est un dédoublement. Les sources montrent en effet que, contrairement à ce qu'on a cru jusqu'ici, l'occupation n'a pas anéanti toute vie économique, ni toute relation entre la « France libre » et les « régions envahies », et qu'en territoire envahi, la place ne subit pas passivement l'occupation (le lecteur excusera le pléonasme). Au-delà des formes de résistance à l'occupant, largement valorisées dans l'historiographie et dans la mémoire régionale, et toujours lues implicitement à travers le prisme de 1940-1944, ce qui est remarquable, c'est la résilience de la place<sup>15</sup>. Le concept, qui permet de s'affranchir du couple

14. Fabienne Bock, « L'exubérance de l'État en France de 1914 à 1918 », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 3, juillet 1984, p. 41-52.

15. Emprunté à la psychologie clinique et à la psychiatrie, le concept désigne initialement les mécanismes de défense par lequel un individu ou un groupe surmonte un traumatisme. De plus en plus employé en finance, il désigne la capacité d'un système financier à absorber ou faire face à des chocs ou des crises affectant ses fonctions vitales.

résistance/collaboration et fait une place à l'ambivalence et aux nuances des attitudes<sup>16</sup>, intègre toutes les formes d'activités qui permettent à une place de sortir indemne d'une crise ou d'un choc qui menace sa survie. D'une part, même réduite, même résiduelle, l'activité des entreprises et des banques continue. Même sans monnaie légale (mais la légalité a-t-elle encore un sens dans un contexte d'occupation militaire?), même lentement, l'argent circule encore. D'autre part, les efforts individuels et les actions collectives tendent tous vers l'organisation de l'après-guerre, en relation avec les organismes repliés ou créés en « France libre ». Le dédoublement de la place est conscient.

Ce livre cherche aussi à éclairer le processus de construction de la mémoire régionale de la guerre et de l'occupation, qui s'est aussi imposée comme une mémoire nationale. Représentation qu'un groupe se fait du passé, la mémoire collective, « condition de possibilité des mémoires individuelles et de l'identité du groupe », est une construction sociale résultant de la « négociation entre différents acteurs » pesant plus ou moins sur ce processus en fonction de leurs intérêts propres. Toute mémoire est agissante et sert des objectifs. C'est pourquoi elle valorise certains faits et en occulte d'autres : la mémoire se nourrit de silences et d'oublis<sup>17</sup>.

Assurément, le patronat du Nord est le principal artisan de la mémoire régionale de l'occupation de 1914-1918. En croisant deux approches complémentaires – la quantification et l'analyse des discours confrontés aux pratiques –, on perçoit clairement et la dualité de la situation des patrons du Nord, à la fois victimes et profiteurs de guerre, et le développement d'une rhétorique victimaire dès les premiers mois de l'occupation, visant à faire oublier cette dualité, à organiser l'amnésie nationale. Dans quel but, si ce n'est pour préserver voire accroître la puissance de la place, autrement dit faire de la catastrophe une opportunité? Cette rhétorique des « sinistrés », qui va jusqu'à affirmer l'absence de ceux qui sont omniprésents dans la capitale, l'historien doit non seulement l'entendre d'une oreille neuve, la déconstruire, l'analyser, mais aussi en mesurer l'efficacité juridique et économique. Imposée aux pouvoirs publics par un puissant réseau d'associations de « sinistrés » et d'organisations patronales, elle a fait naître un authentique droit des sinistrés, articulant à l'indemnisation des dommages de guerre – légitime mais placée sous contrôle des sinistrés eux-mêmes, source d'abus dénoncés par les contemporains – des privilèges fiscaux et financiers faits d'exonérations et de délais multiples, fondés sur le principe

16. Le concept de « politique de moindre mal » mis en exergue par les historiens belges de l'occupation de 1914-1918 pour désigner la stratégie des entreprises et en particulier de la Société générale de Belgique, s'intègre à la notion de résilience (Pierre TILLY et Pascal DELOGE, « Milieux économiques belges et occupation allemande de 1914 à 1918 : une stratégie du moindre mal », *Occupations militaires et entreprises en Europe occidentale*, numéro spécial de la revue *Entreprises et histoire*, 2012/3, n° 68, p. 11-27).

17. Élise JULIEN, *Paris, Berlin. La mémoire de la guerre, 1914-1933*, Rennes, PUR, 2010.

de la faveur équitable. Or, on est surpris de constater à quel point, au lendemain de la guerre, la place est riche et puissante, et que les « sinistrés » enrichis, encombrés de liquidités, reprennent très tôt et avec bon entrain le chemin des investissements internationaux. Tout ceci donne à voir la puissance politique et sociale des « grandes familles » du Nord, actives quoique discrètes. C'est aussi, espérons-le, un nouvel éclairage sur le devenir de la place et de la région lilloises au xx<sup>e</sup> siècle, et plus largement sur l'influence et le poids du capitalisme familial dans la France du xx<sup>e</sup> siècle.